

“Utilisation possible”

Ceci signifie qu’une fois l’indication posée par un professionnel de santé, le médicament peut être utilisé pour tout ou partie de la grossesse.

De principe, on privilégiera les posologies et la durée de traitement minimales qui permettent une prise en charge efficace de la pathologie maternelle.

Ceci n’exclut pas d’autres schémas thérapeutiques, en fonction des besoins de chaque patiente, à condition qu’ils soient validés par un professionnel de santé.

CRAT